



TOTAL S.A.
Déclaration au titre de l'article 223-16 du Règlement Général
de l'Autorité des marchés financiers

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre de droits de vote exerçables en Assemblée Générale
31 juillet 2019	2 666 917 960	2 768 364 496

Le nombre total des droits de vote attachés à ces 2 666 917 960 actions s'élève à 2 829 037 335 droits de vote (dénommés « droits de vote théoriques »), s'il est tenu compte :

- de 60 672 839 droits de vote correspondant aux 60 672 839 actions détenues par TOTAL S.A. privées de droits de vote en vertu des articles L. 225-111 et L. 225-210 du Code de commerce.